

Fiche d'identité de la spécialité: Protection des végétaux

Niveau: Master Académique

Domaine: Sciences de la Nature et de la Vie

Filière: Sciences Agronomiques

Spécialité: Protection des Végétaux

1- Localisation de la formation:

Faculté /Institut: Faculté des sciences.
Département: Sciences Agronomiques
Références de l'arrêté d'habilitation: Arrêté n° 1156 du 09/08/2016

2- Partenaires extérieurs:

Autres établissements partenaires :

DGRSDT, Université BBA, Université Batna 2, Université de Biskra, Université Khenchela, Université Sétif 1, Laboratoire de génétique, biochimie et biotechnologie végétale (LGBBV) - Université Constantine 1, Université Bejaia, USTHB, Université Boumerdes, Université d'Ouargla, Université de Jijel, Université USTHB – Alger, ENSA-El Harrach – Alger, Laboratoire ECOSTAQ (Ecosystèmes terrestre et aquatique, Université de Annaba, Laboratoire de Recherche « Biologie - Santé - Environnement, Université de Guelma », Laboratoire ECOSTAQ (Ecosystèmes terrestre et aquatique, Université de Annaba), ENSA-El Harrach - Alger ...

Entreprises et autres partenaires socio-économiques :

- Institut National de la Protection des Végétaux (INPV),
- Institut Technique des Grandes Cultures (ITGC),
- Institut National de la Recherche Forestière (INRF),...

Partenaires internationaux :

Université Lille 1 France, Université Gazi Ankara Turquie, Université El Manar Tunisie, Université Gafsa Tunisie, Université Ibn Zohr Agadir Maroc, ENSA Toulouse France, Unité des Zones Humides de l'Institut Scientifique de Rabat (Maroc), Laboratoire d'écotoxicologie appliquée (Binzerte, Tunisie), Wageningen UR Centre for Development Innovation (Pays bas)...

3- Organisation générale de la formation: position du projet

A – Conditions d'accès

Le master protection des végétaux est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence Sciences de la Nature et de la Vie, spécialité ou parcours Protection des Végétaux.

4- Contexte de la formation:

La protection des végétaux est un secteur en pleine évolution, aussi bien en termes de concepts que d'acteurs. Les débats autour de la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, du développement de moyens alternatifs de protection des cultures, des impacts environnementaux des pesticides ou encore des résidus de pesticides dans les aliments le démontrent parfaitement. Le marché du travail évolue en conséquence et s'est fortement diversifié. L'objectif de la formation est de former des étudiants capables de diagnostiquer et identifier des problèmes de protection des végétaux, analyser les causes de ces problèmes, évaluer leurs conséquences (dans différentes dimensions, temps et espace), et concevoir des solutions techniquement satisfaisantes, économiques, et respectueuses de l'environnement et de la santé humaine.

5- objectifs de la formation:

Cette formation a pour objectifs d'apporter les éléments scientifiques et opérationnels permettant de former des cadres de niveau master en protection des plantes, capables de gérer et d'appréhender les évolutions ayant trait à la perception des pathosystèmes, du complexe bio-agresseur / auxiliaire / plante / facteurs environnants ainsi que leur gestion.

Les enseignements de cette formation combinent donc des aspects techniques, scientifiques, culturels, environnementaux et industriels. Donc, il s'agit d'une formation qui repose sur l'interaction et l'intégration de disciplines nombreuses et diversifiées.

Elle est structurée pour assurer à la fois un cursus pluridisciplinaire et une adaptabilité des étudiants à un marché diversifié de l'emploi.

En matière de contenu, la formation fournit aux étudiants des connaissances méthodologiques ainsi que des outils de réflexion nécessaires à l'analyse des problèmes phytosanitaires au sein des agrosystèmes.

De nouveaux concepts sont également enseignés dans le but de la conception de méthodes de protection innovantes, efficaces et durables et de la prévision de leurs conséquences aux plans économique, environnemental et sécurité des aliments.

L'accent est mis en particulier sur la caractérisation des principaux ennemis des cultures, l'étude des interactions entre organismes (plantes / bioagresseurs / antagonistes), la biologie des populations (épidémiologie, dynamique et génétique des populations), les méthodes actuelles de leur étude à savoir la détection, l'identification, la quantification et modélisation.

Des bases d'éco-toxicologie et de gestion des risques de pertes de récolte, des risques économiques, environnementaux et de santé publique sont également enseignées.

6- Profils et compétences visés:

Ce Master permet de développer des compétences disciplinaires suivantes :

- Maîtriser les problèmes phytosanitaires des cultures (maladies et ravageurs),
- Identifier les problèmes de protection des végétaux, analyser les causes, évaluer leurs conséquences et concevoir des solutions techniquement satisfaisantes,
- Connaître la réglementation et savoir les exigences relatives à la mise sur le marché des produits phytosanitaires,
- Etre capable de sélectionner un mode d'intervention efficace et choisir un produit phytosanitaire adéquat en respectant les objectifs de sécurité sanitaire des denrées alimentaires, de sécurité des travailleurs et d'une agriculture durable,
- Maîtriser les modes d'action des produits phytosanitaires, les méthodes de lutte et la commercialisation des produits phytosanitaires.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Les diplômés de la spécialité Protection des végétaux peuvent exercer diverses activités, ils travailleront principalement dans:

- L'enseignement technique,
- Les laboratoires et instituts de recherches,
- L'agro-industrie (agro pharmaceutique): recherche, homologation, développement, et commercialisation des produits phytosanitaires,
- Les stations nationales et régionales de la protection des végétaux (INPV et SRPV),
- Les administrations publiques (DSA, chambre d'agriculture...) ; ainsi que dans les laboratoires de service et de contrôle,
- Les entreprises du secteur de l'agrofourriture (phytopharmacie, engrais, semences, aliments du bétail, machinisme civil ou agricole,...),
- L'expertise phytosanitaire des cultures et dans la surveillance et contrôle des résidus de pesticides et autres contaminants dans les denrées végétales, assurance qualité...etc.
- Les bureaux d'études et développement des espaces verts.